

Formation postdiplôme

La compétence
au service du patient

Soins d'anesthésie



Direction des ressources humaines
Centre des formations

Introduction

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'expert-e-s scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmière ou l'infirmier acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au patient nécessitant une procédure anesthésiologique.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la formation postdiplôme en soins d'anesthésie est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques d'anesthésiologie du CHUV et des centres de formation pratique partenaires. Cette formation vise un enrichissement aussi bien professionnel que personnel permettant de retirer de plus grandes satisfactions de son activité.

Compétences

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec la ou le médecin anesthésiste, l'infirmier-ère anesthésiste agit dans les domaines de l'anesthésie, de l'antalgie et de la réanimation.

Assurer la qualité et la sécurité des prestations au patient en respectant des valeurs éthiques, travailler en équipe, communiquer avec le patient, les proches et les personnes impliquées dans le projet de soins, promouvoir la profession, encadrer le personnel en formation, intégrer de nouveaux savoirs scientifiques, définissent autant de compétences constitutives du profil professionnel attendu. L'expertise acquise en cours de formation, lui permet de prendre en charge des patients de tout âge, quel que soit leur état de santé, dans le cadre du bloc opératoire, ou des services externes (radiologie, urgences,...) et quelle que soit la technique anesthésique utilisée.

Public-cible

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

Organisation

Réalisée en cours d'emploi sur deux ans, la formation théorique comprend 480 heures. Les principaux thèmes abordés sont: les procédures d'anesthésie (techniques, pharmacologie, pathologies, contexte des urgences, antalgie, réanimation), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité, l'éthique et l'intégration des savoirs scientifiques.

La formation pratique comprend au minimum 540 heures d'accompagnement clinique et d'ateliers. Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées.

Pédagogie

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

Validation

Des évaluations périodiques, tant du point de vue des connaissances théoriques que des compétences cliniques, et un examen de diplôme ponctuent le programme de formation.

Titre

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins d'anesthésie diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

Perspectives professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en anesthésie peut travailler dans un service spécialisé en anesthésie, en salle de réveil, aux urgences ou comme spécialiste en antalgie. Elle ou il peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

Responsables

Coordinateur de filière spécialisée et responsable de programme EPDSA :
Claude Laville

Responsabilité scientifique et pédagogique : Commissions composées d'expert-e-s médico-infirmier-ère-s dans le domaine

Infos pratiques

DESCRIPTIF

La formation postdiplôme en soins d'anesthésie fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site www.chuv.ch/offre-formation.

FRÉQUENCE ET DURÉE

Sauf exception, la formation a lieu une fois par an, débute en janvier et dure deux ans.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour soumettre une candidature à la formation théorique et pratique au CHUV, les personnes intéressées sont priées de se rendre sur le site <https://recrutement.chuv.ch> qui précise les modalités pour la constitution du dossier à nous faire parvenir complet à la date prédéfinie, en vue d'une procédure de sélection. Les candidat-e-s ayant été admis-e-s dans un centre de formation pratique partenaire, ont jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire à la formation théorique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'infirmier-ère suisse ou titre étranger reconnu par la Croix Rouge suisse. Expérience professionnelle de 2 ans en soins aigus dont 1 année en Suisse¹. Certificat BLS-AED ou formation jugée équivalente valable depuis moins d'une année. Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

LIEU

Les cours théoriques se déroulent dans différents lieux de la Cité hospitalière ou au Centre des formations du CHUV, av. de Crousaz 10, à Lausanne.

PRIX

La participation financière demandée est la suivante*:

- Collaborateur-trice-s CHUV: CHF 600.-/an auxquels s'ajoutent CHF 500.- de frais de certification
- Participant-e-s externes: CHF 4'500.-/an pour 2026
CHF 5'000.-/an dès 2027

*Sous réserve de modifications

ADRESSE

CHUV
Direction des ressources humaines
Centre des formations
Mme Catia Poroli Chidini
Av. de Crousaz 10-01-134
1010 Lausanne
079 556 80 61
Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch

Le Centre des formations du CHUV
est certifié ISO 9001:2015



1. Condition spécifique au CHUV. Certains lieux de formation pratique partenaires acceptent les candidat.e.s ayant une expérience professionnelle minimale de 6 mois en soins aigus.